INSTALLATION DES NOUVEAUX CHEFS DE DAÏRA DE BOUMERDÈS

Un immense retard de développement à combler

Sept nouveaux chefs de daïra, mutés dans la wilaya de Boumerdès, ont été collectivement installés. Avant l'entame de leur mission, ils ont été avertis qu'ils auront énormément à faire dans une wilaya qui enregistre d'immenses retards en matière de développement.

De leur côté, les citoyens de la région attendent des décisions qui amélioreront leur cadre de vie pour lequel le wali, dès sa nomination, a mis en place une cellule au niveau de son cabinet chargée spécialement de ce volet. Lors de la cérémonie que le wali, M. Merad Brahim, voulait conviviale, celui-ci a averti les sept chefs de daïra que leur nouvelle mission ne serait pas de tout repos. Et pour cause, selon lui, cette wilaya, sur laquelle les islamistes armés s'acharnent, accuse beaucoup de retard. Il n'a pas manqué en outre de lancer quelques piques et d'insinuer que certains directeurs exécutifs et autres gestionnaires présents dans la salle ne sont pas à la hauteur. «Comment se fait-il que pour le prochain plan quinquennal aucun lycée n'ait été prévu pour la wilaya ?» s'interroge-t-il. Dans les propos du wali, il n'était pas difficile de comprendre que le départ de certains responsables de daïra ne le chagrinait pas. Comme il espère, en revanche, plus d'efficacité des nouveaux chefs de daïra qu'il connaît majoritairement pour avoir exercé le pouvoir local avec eux dans d'autres régions du pays. Il y a lieu de noter que seuls Mme Ammour de la daïra des Issers et M. Boucherih de la daïra de Thenia ont été maintenus à leur poste. Pour l'anecdote, les observateurs présents à la salle de conférences de la wilaya ont noté que quelques individus qui se donnent la qualité de représentants de la société civile qui, elle, par contre, était la grande absente à cette rencontre, ont envahi, comme à l'accoutumée, les lieux de ce conclave protocolaire. Déployant leurs capacités de nuisance dont ils maîtrisent bien la technique, ils ont immédiatement entouré les nouveaux chefs de daïra tentant de se replacer dans leur mission habituellement connue de l'opinion publique. Il faut dire qu'on les a habitués à cette vocation parasitaire de l'administration, notamment dans la daïra de Boumerdès.

Plus de transparence et de décisions sur la qualité de vie attendues

Puisque le wali est lui aussi nouveau dans la localité, l'équipe détentrice du pouvoir politico-administratif dans la wilaya de Boumerdès est donc renouvelée à 90%. Celle-ci sait désormais que la tâche sera ardue. Emettant le souhait d'enclencher une dynamique de progrès, le wali Merad Brahim qui, à son arrivée, a visité les 32 communes de la wilaya, affirme avoir identifié quelques problèmes majeurs qui handicapent lourdement la wilaya. Il y a le fait d'être limitrophe de la capitale qui est saturée à tout point de vue. Cette proximité pourra, si elle est maîtrisée, être positive, comme elle pourrait devenir un facteur aggravant dans une dynamique de régression.

M. Merad dit à qui veut l'entendre que la wilaya de Boumerdès a des potentialités et des marges de progrès importantes. Dans ses déclarations, il assure qu'il recherche une nouvelle stratégie pour impulser un processus de développement. A cet effet, il préconise, par exemple, la division des grands centres urbains de la wilaya en îlots où des compétences régionales seront injectées pour aider les autorités locales à agir rapidement en fonction des problèmes identifiés dans ces îlots. C'est une décentralisation à l'échelle réduite.

Néanmoins, dans ses déclarations publiques, le nouveau patron de l'exécutif de la wilaya de Boumerdès a occulté un problème fondamental qui entrave gravement la gestion de la wilaya de l'ex-Rocher noir.

Il s'agit de la gouvernance dans toutes ses facettes. Il serait, en effet, illusoire de tenter de mobiliser des énergies si des problèmes qui rendent le climat social délétère ne sont pas résolus. Il y a, en effet, des dossiers dont la gestion entame de manière indéniable – et ce ne sont pas les citoyens qui diront le contraire – la crédibilité des institutions locales. La clôture du dossier de l'après-séisme commande plus de transparence. Le commun des administrés de la commune d'Afir, à l'extrême est de la wilaya jusqu'à celle de Hammadi à l'extrême ouest, se pose des questions : combien a coûté réellement la reconstruction ? Combien d'argent a été dépensé pour la démolition et l'évacuation des gravats et combien a été facturé le mètre cube ? Qui a été attributaire de la prise en charge pour le confortement des habitations endommagées ? Dans le même sillage (le confortement) est-ce que tous les travaux facturés ont été effectivement réalisés suivant les cahiers des charges ? Combien a coûté l'aménagement des sites des chalets et qui a réalisé ces opérations ? Combien a coûté l'indemnisation de toutes les victimes et qui en a bénéficié ? La répartition des logements et des chalets continue par ailleurs à empoisonner la vie des communes. N'importe quel citoyen de la wilaya dressera une liste des abus dans ce domaine. S'agissant du respect de la transparence des attributions de marchés publics de travaux de réalisation, la wilaya n'a pas bonne presse. D'autres dossiers qu'il serait fastidieux d'énumérer altèrent, malheureusement, la bonne gouvernance locale.

Au chapitre de la vie sociale, les populations qui ont passé un mois de Ramadan fait d'insécurité, d'anarchie dans les secteurs du commerce et du transport de voyageurs, de coupures intempestives d'eau et d'électricité s'attendent à des décisions en matière de résorption des problèmes d'hygiène publique complètement délaissée pour moult raisons par les municipalités, sur l'amélioration de la sécurité publique, notamment la lutte contre la délinquance et l'accaparement par des individus des espaces publics (routes, trottoirs et parkings) et le respect de la réglementation régissant la circulation automobile, plus de fermeté contre des individus qui s'emparent en usant parfois de force des terrains de la collectivité et construisent des battisses hideuses contribuant ainsi à la bidonvillisation des centres urbains, l'éradication des pilleurs de sable qui financent le terrorisme et la grande criminalité et détruisent les richesses agricoles, écologiques et touristiques de la wilaya… En clair, quelle que soit la justesse du programme préconisé pour apporter une amélioration du cadre de vie des populations — il ne s'agit pas de rejoindre le camp du pessimisme ni du découragement — mais le passé récent ou lointain de la wilaya nous apprend que celui-ci est voué à l'échec, s'il n'est pas précédé d'un choix clairement assumé : éviter une confrontation avec des groupes d'intérêts locaux et des individus activant en marge de la légalité ou tout simplement se résoudre d'appliquer rigoureusement les lois de la République.

Abachi L.

MILIANA

Matinées médicales : l'anémie en débat

L'association des médecins spécialistes de la wilaya de Aïn-Defla a organisé, jeudi dernier, au théâtre de la ville de Miliana, une matinée médicale qui a été consacrée aux multiples facettes de l'anémie.

Pour le profane, l'anémie est une maladie. Cependant, pour le Pr Benfenatki et les onze intervenants de son équipe du CHU de Rouiba, qui ont animé cette matinée qui porte sur la formation continue des médecins généralistes, tous secteurs confondus, «l'anémie est un symptôme révélateur d'une pathologie ou de plusieurs pathologies associées». C'est pourquoi, «le praticien généraliste se doit en premier lieu de rechercher où se situent la ou les atteintes pathologiques du patient pour dresser un tableau objectif. Ce ou ces tableaux doivent permettre, sur la base d'enquêtes, d'examens cliniques appropriés et de constats cliniques d'établir un diagnostic à partir duquel une thérapeutique doit être mise en œuvre». Telles ont été les recommandations des spécialistes.

Selon certains intervenants, il n'y a pas une anémie mais des anémies, et la pâleur cutanée, la première à être constatée, n'est pas un signe discriminatoire objectif car elle est toujours révélatrice d'un manque de globules rouges en quantité et en nombre suffisants. Le Pr Benfenatki, qui est intervenue à trois reprises lors de cette matinée, a mis le doigt sur le rôle éminemment important que doit jouer le médecin généraliste et la conduite à tenir face aux signes cliniques de l'anémie.

Elle s'est aussi longuement étalée sur les causes pathologiques qui se manifestent par l'anémie. Donnant les normes à partir desquelles on peu affirmer qu'on a affaire à une «voie» anémie, les paramètres à considérer qui peuvent permettre au médecin de remonter à la source de la pathologie, à la diagnostiquer, avant d'orienter le patient vers un spécialiste ou prescrire un traitement.

L'anémie, dit-elle, «peut être due à des causes accidentelles, inflammatoires, d'origine héréditaire, passagères comme lors de certaines grossesses — il s'agit de carences en fer dans l'alimentation — ou revêtir un caractère de chronicité. D'où la nécessité à tous les stades de se référer aux examens clinique et biologique».

«Ces rencontres entre spécialistes, chercheurs et praticiens sont d'une grande importance pour les médecins, car elles ne peuvent que mener à une meilleure évaluation de leurs connaissances et de prestations, ce qui conduit immanquablement à une meilleure prise en charge de nos patients. Aussi toute notre aide à ce type de manifestation est déjà acquise», dira le directeur de la santé et de la population de la wilaya qui a pris part aux travaux de cette matinée. Pour le Dr Larbi Bouamrane, président de l'Amsad, une association de médecins bénévoles, créée en 2003, «un long chemin a été parcouru depuis par notre association. Mais il reste aussi beaucoup à faire». Elle compte déjà à son actif cinq journées médicales portant sur des thèmes actuels de santé actuels. Aussi, elle a édité déjà 13 numéros de la revue *La Pratique médicale*, une revue qui tend à devenir une référence dans le domaine. Cependant, elle se débat dans des problèmes financiers puisque n'ayant jamais bénéficié de soutien en dehors des sponsors de certains laboratoires et autres officines. Le Dr Larbi Bouamrane a évoqué la mise sur pied prochainement d'un conseil scientifique pour la revue. Ce qui lui permettra de devenir un ouvrage de référence.

Karim O.

TIZI-OUZOU

Débat autour des nouvelles dispositions du code des procédures civile et administrative

Les nouvelles dispositions introduites au code des procédures administrative et civile ont fait l'objet d'un séminaire organisé, dans la journée de mercredi, par la cour de Tizi-Ouzou. Les magistrats et autres auxiliaires de la justice (notaires, experts judiciaires, commissaires-priseurs…) rattachés aux cours et juridictions de la wilaya de Tizi-Ouzou ont assisté à cette journée d'étude consacrée à l'explication et à la vulgarisation, à travers des conférences données par des cadres centraux au ministère de la Justice, des juges et des magistrats de la Cour suprême, des nouvelles dispositions introduites au code des procédures civile et administrative, récemment amendé par l'APN et dont l'application est attendue pour le mois d'avril 2009.

Une multitude d'amendements et de modifications ont été apportés à l'ancien texte et visent, explique-t-on, l'adaptation de la législation algérienne en général et celle relative aux affaires civiles et administratives, en particulier, aux évolutions de la société algérienne en matière politique et économique.

Cette révision, qui intervient dans le cadre de ce qui est appelé la modernisation du secteur de la justice, est d'autant plus indispensable, estiment encore certains conférenciers, que l'ancien texte reste imprégné par des législations étrangères. Près d'une dizaine de conférences ont été présentées durant la journée d'hier, portant sur des thèmes comme «Les principes généraux du code des procédures civiles et administratives», «Le rôle positif du juge avant et pendant le dépôt d'une plainte». Ici, le conférencier abordera, essentiellement, l'intérêt et l'importance du recours au procédé de conciliation et de médiation dans le règlement des contentieux entre les justiciables.

S. A. M.

SAÏDA

Arrestation d'un voleur de portables

Les élément de la Sûreté de la daïra de Aïn El-Hadjar ont mis fin aux activités d'un repris de justice âgé de 40 ans. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Saïda, il a été écroué.

Le mis en cause avait dans la soirée de jeudi dernier dérobé le téléphone portable d'une jeune fille de 24 ans, alors qu'elle se rendait au centre de santé accompagnée de son jeune frère. La victime a aussitôt alerté la police qui a vite fait boucler le quartier et arrêté le voleur.

Le voleur de compteurs électriques arrêté

Les éléments de la Sûreté de la daïra de Aïn El-Hadjar ont arrêté, lors d'une patrouille de police, le mis en cause, âgé de 24 ans. Il a été appréhendé lors d'un contrôle routinier et ont pu découvrir dans son panier des compteurs électriques ainsi que des objets isolants.

Présenté devant le procureur de la République, il a avoué être l'auteur du vol. Il a été placé sous mandat de dépôt.

Kadour D.